

# Rue de la Patience

Novembre / décembre 2018 902.067

## EDITO

Cette fin d'année va être marquée par une inspection de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui aura lieu dans l'établissement les 3 et 4 décembre prochains, afin de vérifier l'effectivité de la mise en œuvre des nouvelles règles de recours et de pratiques en matière d'isolement et de contention issues de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, en lien avec le respect des droits des patients. Inscrite au programme régional d'inspection, d'évaluation et de contrôle 2018 de la région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'orientation régionale « isolement et contention dans les établissements psychiatriques autorisés à réaliser des hospitalisations sans consentement », cette inspection permettra de mieux identifier les principaux risques ainsi que les non conformités éventuelles, au regard des nouvelles règles en matière d'isolement et de contention et les actions correctives adaptées afin de les réduire et/ou de les prévenir.

A cette fin, trois inspecteurs de l'ARS (dont un médecin) se rendront dans certaines unités d'hospitalisation, dont le détail ne nous a pas encore été révélé. Ils rencontreront et interrogeront tous les acteurs du soin, prendront connaissance de nos organisations, procédures et de leur application concrète afin de rédiger un rapport qui sera remis ultérieurement à l'établissement.

Merci de faire le meilleur accueil à ces trois personnes. Leur regard sur nos pratiques comme les préconisations qu'ils seront en mesure de formuler sont à considérer comme des leviers pour accroître la qualité des soins dispensés à l'EPSM, dans le respect des droits des patients et de leur personne.

Prendre soin de la personne est également un des objectifs du projet d'établissement, décliné à travers son projet social pour l'ensemble du personnel de l'EPSM. Outre des projets axés sur la qualité de vie au travail, nous nous sommes associés à plusieurs établissements du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) pour recruter en commun une assistante sociale pour le personnel. Il s'agit de Emilie Meurisse, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Elle est présente chaque jeudi à La Roche-sur-Foron, dans l'unité du Salève (bureau de l'assistante sociale) et joignable par téléphone (04 50 03 92 93 ou 06 79 91 80 87) et messagerie électronique (emeurisse@ch-alpes-leman.fr). Mme Meurisse peut vous recevoir pour évoquer votre situation personnelle, vous conseiller, vous accompagner dans vos démarches ; n'hésitez pas à la solliciter.

Enfin, pour prendre d'ores et déjà date avec le premier événement de 2019 à l'EPSM, réservez un peu de temps pour participer à la résidence du groupe Pitt Poule du 17 au 21 janvier (voir l'article en page 2) et venez nombreux aux vœux de l'établissement le lundi 21 janvier à 16h30 pour écouter le résultat de ces cinq jours de jeux avec la musique !

Je vous souhaite une très agréable fin d'année et des fêtes pleinement réussies.

Bruno Pagliano, Directeur adjoint

## BIENVENUE

L'équipe de direction de l'EPSM sera prochainement à nouveau au complet. Elle accueillera en effet le 3 décembre Juliette Labrune, ingénieure qui prendra en charge la Direction Achats, Logistique, Sécurité, Travaux (DALST), puis le 2 janvier Nathalie Menuet au poste de Directrice des ressources humaines et des affaires médicales.

Une présentation de leurs parcours fera l'objet d'un article dans le « RDLP » du mois de janvier.

## SOMMAIRE

A vous de « jouets » !.....	P. 2
Elections professionnelles.....	P. 3
Hestia Système Web, le nouveau logiciel de restauration.....	P. 3
Coté métier : agent d'entretien.....	P. 4
Retour en images : Semaine du goût et journée foot.....	P. 4
Voyage de l'Amicale du personnel à Berlin	P. 4

## AGENDA

• **Formation incendie**, inscriptions auprès du Service formation continue ⇒ **Tous les mardis de 13h30 à 15h30.**

• **Permanences des représentants des usagers** ⇒ **Vendredis 21 décembre 2018 et 18 janvier 2019 de 16h00 à 18h00 dans le hall d'entrée de l'hôpital.**

• **Cross de l'EPSM au profit du Téléthon**, parcours de 8km (4 boucles) ou distance au choix pour les coureurs extérieurs et de 2 km (1 boucle) pour les coureurs hospitalisés ⇒

**Dimanche 9 décembre à 10h, dans le parc de l'hôpital. Informations et bulletin d'inscription sur les sites intranet et internet ([www.ch-eps74.org](http://www.ch-eps74.org)) de l'EPSM.**

• **Fête de Noël de l'Amicale du personnel de l'EPSM**, avec le spectacle « Les aventures de Tommy la guitare » ⇒ **Samedi 15 décembre de 14h à 20h30 à la Salle polyvalente d'Amancy.**



• **Fête de Noël des patients**, Loto dès 14h, passage du musicien Sylvain Basson dans les unités fermées et concert. **Bargy : 14h - 14h30 / Voirons : 14h30 - 15h / Brévent : 15h - 15h30 / Aravis : 15h30 - 16h / USIP : 16h - 16h30 / Concert de 17h à 19h ⇒ Jeudi 20 décembre, à la Cafétéria.**

• **Jouets de la musique**, voir article p. 2 ⇒ **Du 17 au 21 janvier.**

• **Cérémonie des vœux**, médaillés et retraités de l'année 2018, rendu des créations collectives du projet « Jouets de la musique » ⇒ **Lundi 21 janvier de 16h30 à 18h, à la Cafétéria.**

2019



# A vous de « jouets » !

## JOUETS DE LA MUSIQUE



Après avoir consulté les unités sur les pratiques existantes et

les souhaits pour l'avenir, le service action culturelle a élaboré un projet autour de la musique, thème qui se dégageait des entretiens effectués. D'abord pensé pour la Fête de la musique 2018 et baptisé "Jouets de la musique", il se concrétisera finalement en janvier 2019.

**JOUETS DE LA MUSIQUE**, c'est un projet d'action culturelle, co-créé, co-financé et co-porté par :

- un porteur de projet culturel : le **Brise-Glace**, Scène de Musiques Actuelles à Annecy ;
- un porteur de projet sanitaire : l'**EPSM** ;
- des artistes professionnels : **Pitt Poule**, groupe de chanson française/hip-hop manouche en tournée dans toute la France.

**QUOI ?** Le projet consiste en une résidence d'artistes de 5 jours. Les 5 musiciens du groupe **Pitt Poule** seront présents à l'EPSM durant **5 jours** continus, week-end compris, et travailleront sur des **créations collectives** autour du thème : Comment faire de la musique sans instrument ?

**QUI ?** Le projet est ouvert à **TOUS**.

**Patients** : Intra secteurs ouverts et secteurs fermés , extra  
**Agents** : médecins, soignants, administratifs, techniques, logistiques, etc.

*La participation aux ateliers de créations collectives est comptabilisée comme du temps de travail (sous réserve des nécessités de service), dès lors qu'il est compris, précède ou suit immédiatement une plage de travail prévue au planning.*

**Public** : familles, visiteurs, Rochois, curieux..

### COMMENT ?

- **Ateliers de création dans tous les services (services fermés compris) : écriture et sampling.** Ces ateliers seront plus particulièrement destinés aux patients et agents du service concerné.
- **Ateliers publics** de création à la cafétéria des patients : **percussions corporelles, chant, DJ, sound painting** : accessibles à tous, patients, agents, public.
- **Quartier général de la création à la cafétéria des patients** : suivi des avancées de la création collective et montage de la matière récoltée en ateliers.
- **Pied de grue** dans le **hall d'entrée** : présence régulière d'un musicien dans ce lieu de passage afin de toucher tous les publics, interpeller, surprendre, intéresser... il

suffira de prendre seulement 5mn pour s'inscrire dans la création collective.

- **Déambulations** : l'idée est d'investir l'hôpital dans sa globalité, des services administratifs au parc en passant par les services techniques, la cuisine, l'accueil... où les musiciens feront des captations sonores.

### POURQUOI ?

- **Permettre la rencontre artistique**

Respect du droit à la vie culturelle des patients, vivre un moment privilégié avec des artistes professionnels et découvrir leur univers.

- **Permettre l'expression artistique et la création collective**  
S'exprimer par différents media, développer l'imaginaire, la confiance en soi des patients mais aussi permettre des moments un peu plus légers et décalés dans le travail des agents.

- **Permettre la rencontre dans un nouvel espace**

Se décaler de notre rôle premier de soignant, agent administratif, patient, dans cet espace où l'on va créer, s'exprimer en tant qu'individu, et se rencontrer dans la création. Sans aucun pré-requis, chacun se retrouve sur un pied d'égalité, ce qui estompe les rapports préétablis et crée du lien.

- **Décloisonner l'hôpital et l'ouvrir sur la cité**

La maladie psychique est trop souvent stigmatisée alors qu'elle touche un français sur cinq. L'une des missions de notre établissement est de contribuer à faire évoluer le regard porté sur la santé mentale notamment en ouvrant l'hôpital sur la ville afin de créer des rencontres et du lien social.

### QUAND ?

**Du 17 au 21 janvier 2019, date de la cérémonie des Vœux de l'EPSM.** Programme à venir sur intranet, le site de l'EPSM, affiches et flyers.

### TEMPS FORTS

- Un concert du groupe Pitt Poule dans le hall de l'hôpital le dimanche 20 janvier 2019 de 14h à 15h.
- Un rendu des créations collectives se fera lors de la cérémonie des vœux et ponctuera les discours institutionnels le lundi 21 janvier de 16h30 à 18h !

Offrez-vous ce temps d'évasion !

N'hésitez pas à...

PARTICIPER AUX ATELIERS,  
VOUS EXPRIMER,  
ÉCOUTER,  
ÉCHANGER AVEC LES ARTISTES !

PRENDRE 5 MN,  
RÉGARDER,  
JOUER,  
ET VENIR NOMBREUX !

*Juliette Roman Clavel, Responsable de l'action culturelle*

Avec l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme régional Culture et Santé, animé par Interstices, et l'aide du Département de la Haute-Savoie.

# Elections professionnelles

## 6 décembre 2018



Moment important de la vie institutionnelle de l'établissement, les élections de vos représentants aux instances de l'établissement ainsi qu'aux instances départementales auront lieu le **6 décembre 2018**.

### CES ÉLECTIONS CONCERNENT :

- le CTE - Comité Technique d'Etablissement (pour l'EPSM et pour le GCS Pharmacie de la Patience)
- les CAPL - Commissions Administratives Paritaires Locales
- les CAPD - Commissions Administratives Paritaires Départementales

Mais également pour ces élections :

- les CCP – Commissions Consultatives Paritaires : il s'agit d'une nouvelle commission départementale consultée pour les questions d'ordre individuel du personnel contractuel.

### VOUS ALLEZ VOTER POUR :

- le CTE et les CCP si vous êtes un agent **contractuel**  
Pour voter aux CCP, vous devez être contractuel en CDI ou CDD d'une durée minimale de deux mois ou d'un contrat reconduit sans interruption depuis au moins deux mois.
- uniquement pour le CTE si vous êtes un agent **stagiaire**

- le CTE, les CAPL et les CAPD si vous êtes un agent **titulaire**.

### LE VOTE

Le matériel électoral accompagné d'une note d'information a été adressé à votre domicile.

Vous avez donc la possibilité de voter **par correspondance**. **Pour que votre vote soit validé, 2 éléments importants à retenir :**

- l'enveloppe comportant vos noms et prénoms doit impérativement être **signée**
- votre vote doit arriver par **voie postale** (cachet de La Poste faisant foi). Toute enveloppe remise en main propre ou déposée dans la boîte aux lettres de la DRH ne sera pas comptabilisée.

Vous pourrez également voter **physiquement au centre hospitalier** le 6 décembre 2018, entre 6h30 et 16h en salle administrative au 2<sup>e</sup> étage. Pour le vote sur place, il sera nécessaire de vous munir d'**une pièce d'identité**.

Le dépouillement aura lieu à partir de 16h et les résultats seront proclamés dans la soirée. Suite à ces élections, les représentants du personnel élus prendront leurs fonctions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de mandat de 4 ans.

*Clotilde Vallier, Adjoint des cadres,  
Direction des Ressources Humaines*

## HESTIA SYSTÈME WEB, LE NOUVEAU LOGICIEL DE RESTAURATION

Depuis octobre 2018, l'EPSM est équipé d'un nouveau logiciel de restauration, permettant la prise de commande des repas des patients. Ce logiciel a pour but de simplifier cette prise de commande dans les unités de soins et de faciliter les tâches en cuisine.

A l'heure actuelle, la commande est réalisée grâce à un fichier Excel mais ce système possède de nombreux inconvénients : des erreurs dans les effectifs, pas d'identification personnelle des régimes pouvant entraîner des situations à risque pour le patient, la chronophagie et la multiplicité des supports en cuisine ...

Ce logiciel a été choisi car au niveau du GHT, trois structures en sont déjà équipées (les Hôpitaux du Pays du Mont Blanc, les Hôpitaux du Léman et l'Hôpital Local Départemental de Reignier). A noter que les sept établissements du GHT ont l'obligation réglementaire de faire converger leurs logiciels d'ici 2020.

Ce logiciel va donc nous permettre d'améliorer la prestation repas, de sécuriser les régimes et allergies alimentaires, de diminuer le gaspillage et le temps agent consacré aux commandes de repas et enfin d'optimiser les coûts de la prestation alimentaire.

Le déploiement a déjà commencé puisque l'unité des Voirons est « l'unité test » jusqu'à la fin de l'année. A partir du 28 janvier prochain, Hestia sera déployé sur tout l'intra hospitalier. Des formations pour son utilisation seront prévues courant janvier, réalisées par Mme Boullu, diététicienne (du 7 au 18 janvier 2019 : formation des IDE et AS). Au cours du second trimestre 2019, il sera également étendu à l'Hôpital Andrevetan et au Centre Arthur Lavy, clients de notre unité de production.

*Bénédicte Boullu, Diététicienne*



EPSM

de la Vallée de l'Arve  
530 rue de la Patience  
74800

# La Roche -sur-Foron

www.ch-epsm74.org

Responsable  
de la publication :  
Florence Quiviger, Directrice

Relecture  
et validation :  
Bruno Pagliano, Directeur adjoint

Coordination,  
mise en page et impression :  
Nathalie Vincent, Chargée de communication,  
des archives et de la documentation

## VOYAGE DE L'AMICALE DU PERSONNEL A BERLIN Week-end des 5, 6 et 7 octobre



C'est dans une ambiance décontractée et amicale qu'un groupe d'une cinquantaine de personnes du personnel de l'EPSM s'est envolé pour Berlin, ville européenne la plus en vogue et branchée du moment. Guidés par Inès, nous avons durant deux journées découvert cette impressionnante mégapole. L'ascension au Panoramapunkt nous a offert une vue imprenable de cette ville.

Après un tour panoramique de Berlin Ouest et Berlin Est, nous avons pu admirer l'exposition de street art réalisée sur un morceau du Mur, grande galerie permanente en plein air. Puis nous voilà dans le musée du Mur : le légendaire « Checkpoint Charlie », poste frontière le plus connu entre Berlin Est et Berlin Ouest. Le mélange de styles architecturaux avec la découverte du quartier St Nicolas, l'« Alexanderplatz », le musée de Pergame nous ont surpris et séduits. Mais découvrir la vie berlinoise, c'est aussi déguster ses légendaires bières et sa gastronomie. La journée libre du dimanche a offert à chacun la possibilité de flâner et profiter de cette « jeune ville » cosmopolite et moderne avant le retour pour la fin d'après-midi. Un week-end culture et détente apprécié de tous. *Le bureau de l'Amicale*

## Côté métier

Intégrée au Service central et rattachée à la Direction Achat, Logistique, Sécurité, Travaux, la fonction d'agent d'entretien est assurée par 5 personnes au sein de l'établissement.



Francis Larmuzeaux apprécie les promenades, la cuisine et le bricolage. Il a pour devise : « Apprendre, comprendre et agir ».

### AGENT D'ENTRETIEN : RÉALISER DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ET/OU DE BIO-NETTOYAGE DANS LES SECTEURS HORS UNITÉS DE SOINS

*Francis Larmuzeaux, en poste depuis 2014*

**VOTRE MÉTIER ?** Mon métier consiste à entretenir différents matériels, installations et locaux : nettoyage et mise en place des logements mis à disposition du personnel et de la salle de réunion de l'Ermitage, évacuation des déchets papier, détartrage des cafetières, des machines de nettoyage du service central et des unités de soins, nettoyage des armoires mobiles de la lingerie, des caisses de la pharmacie, des bouches d'aération de l'hôpital, des tapis de tous les sites de l'EPSM (intra et extra hospitalier) et également des chambres d'isolement. Je remplace, au besoin, les distributeurs de produits d'hygiène en intra et en extra hospitalier. J'ai en charge la gestion des commandes et du stock de fournitures du service central et tiens à jour un classeur de signalement des produits d'entretien dangereux. Je prends également le relais de notre responsable lors de ses absences. J'assure en outre le remplacement de mes collègues : leurs missions consistent à évacuer les ordures ménagères et les DASRI des unités de soins, entretenir l'ensemble des locaux (hors unités de soins) et les extérieurs de l'hôpital.

**POURQUOI L'AVOIR CHOISI ?** Avant de venir travailler à l'EPSM, j'étais routier et souhaitais occuper un poste sédentaire. Je suis arrivé pour un remplacement sur des missions plus restreintes qui se sont ensuite étendues à des missions annexes.

**QU'APPRÉCIEZ-VOUS DANS VOTRE MÉTIER ?** Être dans le mouvement, être polyvalent, travailler seul mais en contact avec beaucoup de professionnels, être responsable de mes missions, apprendre continuellement du fait de la polyvalence de mon poste et des remplacements que je dois effectuer.

Propos recueillis par *Nathalie Vincent, Chargée de communication, des archives et de la documentation*

## RETOUR EN IMAGES

### SEMAINE DU GOÛT



L'équilibre dans tous ses états  
Expos, ateliers sportifs,  
dégustation à l'aveugle, parcours et jeux,  
course d'orientation.

### JOURNÉE FOOT



Ateliers foot, match inter-services,  
repas à la Cafèt',  
tournoi de baby-foot,  
retransmission du match France-Allemagne.

Octobre